

REUNION ordinaire du 11 mars 2015

L'an deux mil quinze, le onze mars à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de cette commune, s'est réuni en session extraordinaire, sous la présidence de Monsieur Thierry BLASZEZYK, Maire.

Date de convocation du conseil municipal : 5 mars 2015

Présents : T. BLASZEZYK, J. BOULERNE, B. COURDE, S. DAVID, N. LE DANNOIS, F. GORCE, O. CHEVOLEAU, C. THUREAU-BLUMBERG, I. PROTEAU, J. DARJO

Absents excusés : JC. GUERAIN donne pouvoir à T. BLASZEZYK

A. BERNARD donne pouvoir à J. BOULERNE

N. HELE donne pouvoir à S. DAVID

D. BROUSSE donne pouvoir à B. COURDE

R. ZAPATA

Secrétaire : N. LE DANNOIS

1.-. APPROBATION DU COMPTE RENDU DU 12 FEVRIER ET 24 FEVRIER

Les comptes-rendus des 12 et 24 février sont approuvés à l'unanimité.

2.-. CHOIX DU PRESTATAIRE DU DOSSIER SUR L'EAU (Projet lotissement)

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a reçu deux devis pour la mise en place de piézomètres et le suivi du niveau de la nappe, et, en option, la réalisation de sondage pour connaître la perméabilité des sols sur le site à aménager.

Le devis de Géotec d'Aytré pour un montant de 1 860 € HT soit 2 232,00 € TTC

Le 2^{ème} devis de Compétence Géotechnique de Cozes pour un montant de 1 650 € HT soit 1 980,00€ TTC y compris les essais de perméabilité.

Le Conseil, après en avoir délibéré, accepte à l'unanimité le devis de Compétence Géotechnique pour un montant de 1 650,00 € HT soit 1 980,00 € TTC y compris les essais de perméabilité. Cette somme sera à inscrire au budget ainsi que la modification du PLU pour un montant de 3 120 € HT.

3.-. BUDGET 2015

Monsieur le Maire laisse la parole à Mme Boulerne Jacqueline, Adjointe concernant le Des informations sur la section de fonctionnement. Des économies sont nécessaires et pour ce faire le budget pour le compte personnel sera revu à la baisse.

19 h 30 : arrivée de Mme Joële Darjo

4.-. VENTE LOGEMENT COUDRIN

Monsieur le Maire informe le Conseil qu'il a rencontré Mr Marquant, représentant la famille Coudrin, qui accepte de vendre la maison de Mme Coudrin Eliane au prix de 17 000 €. Ce local pourra servir, entre autre, au centre de loisirs.

Le Conseil, à l'unanimité, décide l'achat de l'immeuble Coudrin Eliane qui se fera par un emprunt sur 5 ans, en incluant les frais de notaire. Le notaire sera celui de la famille Maître Boizumault de Surgères ;

5.-. POINT SUR LA COTISATION ORGANISME DES NUISIBLES 17

Le Conseil Municipal, décide de reconduire la cotisation de 160 €.

6.-. PROCHAIN CONSEIL

Le prochain conseil aura lieu le mercredi 8 avril à 19 h.

7.-. PERMANENCES ELUS

11 avril : Jacqueline Boulerne

25 avril : Bernadette Courdé

9 mai : pas de permanence

23 mai : Sophie David

6 juin : Olivier Chevoleau

18 avril : Bernadette Courdé

2 mai : pas de permanence

16 mai : Isabelle Proteau

30 mai : Cécile Thureau-Blumberg

13 juin : François Gorce

8.- QUESTIONS DIVERSES

Monsieur le Maire informe le Conseil que la commission patrimoine se réunira le mardi 17 mars à 15 h 30 à l'église de Vouhé. Elle sera accompagnée d'un architecte des bâtiments de France. Monsieur le Maire ne pouvant être disponible sera remplacé par Madame Courdè Bernadette.

Il signale que Madame Boulerne Jacqueline est élue titulaire au Comité Syndical du Pays d'Aunis avec comme suppléante Mme Charpentier. La CDC Aunis Sud nous signale que Madame Charpentier a démissionné de son poste de suppléante. Le souhait du Syndicat Mixte du Pays d'Aunis est d'avoir un élu titulaire et un élu suppléant de chaque commune au sein de son comité syndical. Il propose donc au Conseil, de proposer un nom d'élu pour être le suppléant de Mme Boulerne. Mme Joëlle Darjo se propose pour être suppléante. Après en avoir délibéré, le Conseil accepte Mme Joëlle Darjo déléguée suppléante au comité du syndicat mixte du pays d'aunis.

Monsieur le Maire fait lecture d'un courrier du Président de l'Association des Maires de France Concernant la proposition de loi améliorant le régime des communes nouvelles, initiée en Janvier 2014 par le Député du Jura alors président de l'AMF. Cette loi propose un statut de la Commune nouvelle plus souple, mieux adapté à leur spécificité et au respect de l'identité des Commune fondatrices. Les élus pourront déterminer eux-mêmes la gouvernance et L'organisation qu'ils souhaitent mettre en œuvre au sein de la commune nouvelle, la place des Communes fondatrices ainsi que le rôle des maires délégués garants de la cohésion communale Monsieur le Maire propose aux conseillers de communiquer avec les administrés sur cette Proposition de loi pour avoir leur opinion.

Monsieur le Maire propose au Conseil d'établir le bureau pour les élections départementales :

Monsieur le Maire propose de reconduire la « chasse aux œufs de Pâques » le dimanche 5 avril

- François Gorcé demande s'il peut avoir une salle pour une formation pour les bénévoles des Restos du Cœur pour environ 10 personnes. La salle des aînés leur sera réservée gratuitement.

- Isabelle Proteau demande des renseignements sur les factures de cantine.

- Joëlle Darjo qui représente l'OFAS au CIAS nous présente des statistiques 2014.

- Sophie David rend compte de la réunion du Syndicat d'eau de Saintes. La qualité de l'eau de Vouhé est de très bonne qualité, il n'y a pas de plomb dans les canalisations. Pour l'assainissement, des contrôles auront lieu pour les assainissements collectifs et individuels.

Pour la destruction des pigeons, Mr Lamarche de la Fédération Départementale de la Chasse Propose que le Maire fasse un arrêté municipal pour la destruction qui sera réalisée en battue Par la société de chasse locale ou bien voir avec un fauconnier pour effaroucher les pigeons, mais Sophie David ne connaît pas les prix et va se renseigner.

- Nadine Le Dannois signale que les lumières de la salle des aînés sont restées allumées tout le Week end. La bibliothèque a reçu une facture de 123 € de livres non rendus à la bibliothèque Départementale. Ces livres avaient été empruntés par les enfants de l'école. Il faudra contacter La maîtresse pour pouvoir les récupérer.

- Jacqueline Boulerne signale qu'elle a rendez-vous avec la Présidente du Club des Aînés (Mme Trillo Patricia, la Secrétaire (Mme Melin Annick) et le vice président (Mr Vanneau) le 17 mars A 15 h.

- Bernadette Courdè informe le Conseil qu'elle a des articles pour la feuille de chou. Elle Contactera Jean-Christophe Guérain.

- Cécile Thureau-Blumberg signale que l'eau potable sent très mauvais et a un goût déplorable. La RESE lui a dit qu'il y avait des problèmes de traitement.

La séance est levée à 21 h 35.

Fait et délibéré, les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures
Pour copie conforme

Le Maire,
Thierry BLASZEZYK

